

A

31.05.2023

Présenté à la Ville de Gatineau

Plan d'action d'aménagement des terrains vacants — Rapport des travaux du comité de travail

The bottom half of the page features a series of horizontal, wavy bands in various shades of teal and light blue, creating a layered, water-like effect.

Table des matières

Introduction	03
Contexte et genèse de la démarche	04
Démarche d'élaboration du guide de mise en oeuvre et du plan d'action d'aménagement des terrains vacants	05
Séances d'échange et d'information	06
Séance d'échange	07
Comité de travail #1	08
Objectifs et structure de la rencontre	09
Faits saillants	10
Questionnaire en ligne	15
Objectifs et structure du questionnaire	16
Plan concept de la zone motrice du Lac Beauchamp	17
Plan concept de la zone motrice de Pointe-Gatineau	18
Comité de travail #2	19
Objectifs et structure de la rencontre	20
Retour en images	21
Faits saillants	22
Comité de travail #3	25
Objectifs et structure de la rencontre	26
Faits saillants	27
Rencontre ciblée	31
Objectifs et structure de la rencontre	32
Faits saillants	33
Comité de travail #4	34
Objectifs et structure de la rencontre	35
Faits saillants	36
Recommandations et limites de la démarche	39
Recommandations	40
Limites de la démarche	40

Introduction

En vue d’offrir une réponse proactive aux communautés touchées par les inondations survenues en 2017 et 2019, le conseil municipal de la Ville de Gatineau adopte en 2021 le Plan directeur d’aménagement des terrains vacants.

Issu d’une démarche participative menée en collaboration avec le CREDDO et les Amis des parcs, ce document stratégique a permis de formuler une vision concertée qui reflète les aspirations de la communauté et de proposer une série de typologies pour l’aménagement et la prise en charge collective des lots vacants.

Élaboration du guide de mise en oeuvre et du plan d'action d'aménagement des terrains vacants

Suivant une des recommandations du plan directeur, la Ville met en place, à l'hiver 2022, un comité de travail formé de citoyen.ne.s, d'organisations locales, d'él.u.e.s et de professionnel.le.s municipaux. Ce comité avait pour mandat d'accompagner la Ville dans l'élaboration du plan d'action tout en assurant son ancrage au sein des communautés.

Parties prenantes sollicitées pour intégrer le comité de travail

- Citoyen.ne.s
- Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)
- Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire en Outaouais (ROHSCO)
- Comité de vie de quartier du Vieux-Gatineau (CVQ)
- Revitalisation urbaine intégrée du Vieux-Gatineau (RUI)
- Communauté Gatineau Ouest (CGO)
- Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO)
- Centre de service scolaire des Drapeurs
- Marina Kitchissippi de Gatineau
- Solidarité Gatineau-Ouest
- Club des ornithologues de l'Outaouais (COO)
- Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau (AGAP)
- Élu.e.s de Pointe-Gatineau, du Lac Beauchamp et de Tourraine

Résultats visés

Le programme de travail proposé visait entre autres à définir collectivement les éléments suivants :

- Les modalités de la gouvernance partagée
- La composition et le rôle du comité de suivi du plan d'action
- Les conditions de succès à un climat de pleine collaboration
- Un guide d'aménagement de type « étape par étape » pour accompagner la communauté citoyenne dans la mise en oeuvre des projets
- Un répertoire des ressources de soutien disponibles
- Le tronc commun pour le cheminement critique des projets communautaires
- Les mécanismes de suivi et d'évaluation des apprentissages à déployer

 *Activité menée par la Ville de Gatineau*

 *Activité menée en collaboration avec l'Arpent*



Juillet 2021

Adoption du Plan directeur d'aménagement des terrains vacants



Février 2022

Séance d'échange auprès des organismes sur l'élaboration d'une démarche participative



Avril 2022

Comité de travail #1



Mai / juin 2022

Rencontres sectorielles (2) sur les plans concepts réalisées auprès des organismes du secteur Lac Beauchamp et de Pointe-Gatineau



Septembre 2022

Comité de travail #2



Novembre 2022

Comité de travail #3



Janvier 2023

Rencontre ciblée avec le CREDDO et Horti-Cité



Février 2023

Comité de travail #4

Séances d'échange et d'information

Séance d'échange auprès des organismes sur l'élaboration d'une démarche participative

Mercredi 2 février 2022, de 19h00 à 20h30 en visioconférence

Nbr de participant.e.s : 29

Objectifs de la rencontre

- Présenter les grandes lignes du plan de travail préparé par le comité interservices mandaté par le conseil pour l'élaboration du plan d'action et du processus de mise en œuvre
 - Échanger et bonifier ce plan de travail avec les partenaires provenant de la communauté;
 - Présenter les différents livrables pour 2022 et 2023
 - Identifier les niveaux et moments d'engagement à leur élaboration par les partenaires provenant de la communauté – Stratégie de collaboration
-

Structure de la rencontre

1. Mot de bienvenue et explication du déroulement de l'activité
2. Présentation de la démarche d'élaboration du plan d'action et de sa mise en œuvre
3. Période de questions
4. Présentation des lignes directrices pour l'élaboration d'une stratégie de collaboration
5. Période de questions
6. Présentation du processus de mise en œuvre et ses composantes
7. Période de questions
8. Mot de la fin et prochaines étapes

Comité de travail #1

Comité de travail #1

Jeudi 7 avril 2022, de 13h00 à 16h00 en visioconférence

Nbr de personnes invitées : 22

Nbr de participant.e.s : 16

Objectifs de la rencontre

- Faire un retour sur la genèse de la démarche d'élaboration du PDA des lots vacants
 - Présenter les plans concepts des zones motrices du Lac Beauchamp et de Pointe Gatineau
 - Formaliser le plan de travail du comité
-

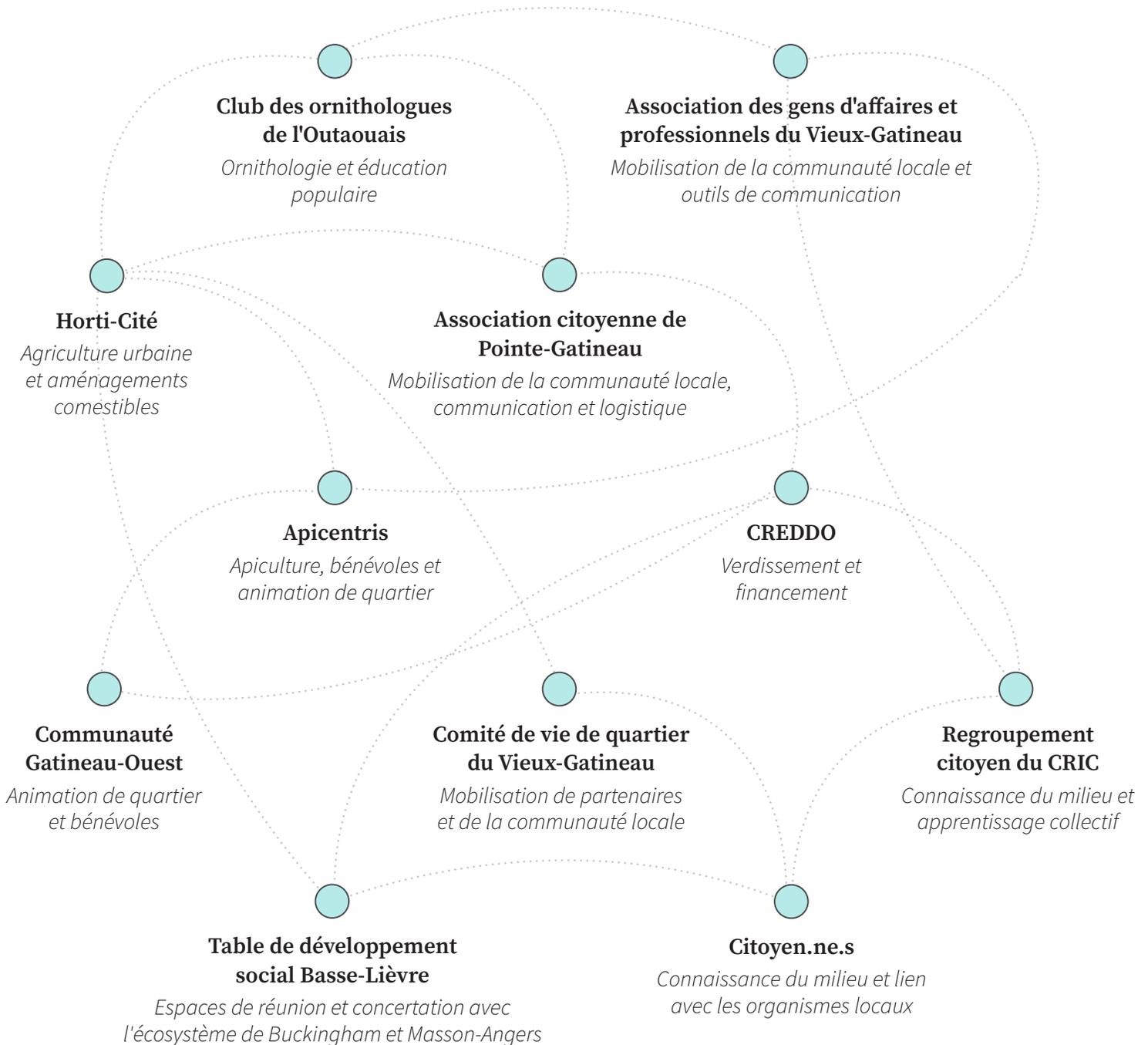
Structure de la rencontre

1. Introduction
2. Présentation du plan de travail et fonctionnement du comité
3. Retour sur la boîte à outils et les résultats des activités de participation publique de février et mars 2022
4. Plan concept de la zone motrice du Lac Beauchamp
5. Plan concept de la zone motrice de Pointe-Gatineau

Comité de travail #1 — Faits saillants

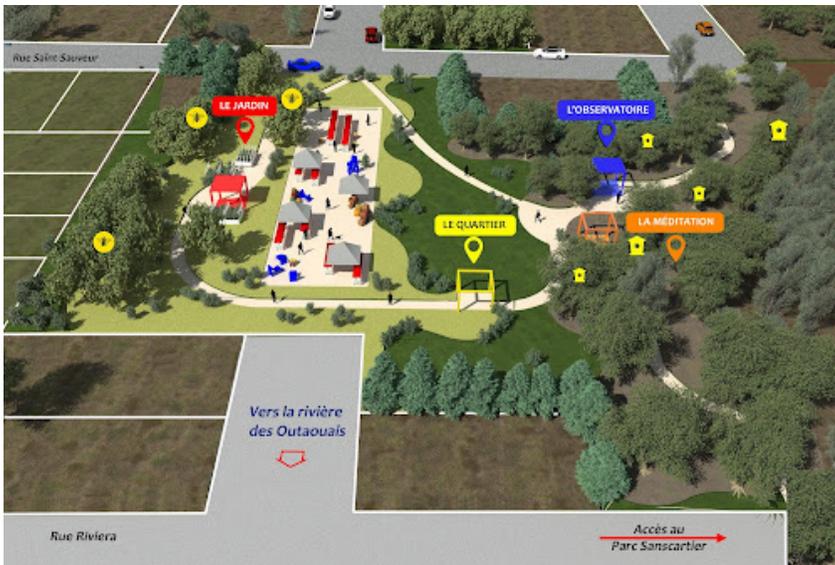
Mise en commun des ressources et des expertises

Dans l'optique de croiser les perspectives et de mettre en place des conditions optimales à la création d'un climat de collaboration, les participant.e.s ont eu l'occasion de partager les expertises et les ressources dont ils ou elles disposent au sein de leurs organisations respectives ou encore au sein des communautés qu'ils ou elles représentent.



Comité de travail #1 — Faits saillants

Plan concept de la zone motrice du Lac Beauchamp



Synthèse de la plénière

Les principaux commentaires émis dans le cadre de la période de plénière sont les suivants :

- L'accent devra être mis sur le verdissement
- Le concept pourrait être bonifié en illustrant mieux les accès à l'eau
- La mobilisation citoyenne autour de jardins collectifs est difficile à pérenniser
- Des espaces d'entreposage pour le matériel devront être prévus
- La diffusion d'une liste de plantes indigènes permettrait d'orienter les choix de végétaux lors des activités de plantation
- Des mécanismes adaptés pour assurer l'entretien des aménagements notamment pour les nichoirs devront être déployés
- Le projet d'implantation de nichoirs et l'aménagement de la zone motrice sont jugés complémentaires
- La fermeture d'un tronçon de la rue Glaude est une bonne nouvelle et il faudra l'arrimer avec le projet de parcours hivernal porté par l'Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau
- Le pavé alvéolé pourrait être une avenue intéressante à explorer pour réduire l'impact environnemental des espaces minéralisés
- Des toilettes publiques devront être prévues pour assurer le confort des usagers.
- Le lien avec les communautés devrait se faire par l'entremise des organismes qui sont déjà bien ancrés dans leurs milieux respectifs

Plan concept de la zone
motrice du Lac Beauchamp
Ville de Gatineau, 2022

Comité de travail #1 — Faits saillants

Plan concept de la zone motrice de Pointe-Gatineau



Synthèse de la plénière

Les principaux commentaires émis dans le cadre de la période de plénière sont les suivants :

- L'intégration d'une oeuvre d'art public (sculpture) a suscité l'enthousiasme des participant.e.s
- Les citoyen.ne.s devraient être invité.e.s à contribuer à la réflexion entourant l'oeuvre d'art public
- La stabilisation des berges du ruisseau Moreau a été perçue de manière positive
- La mise en place de mécanismes permettant l'installation rapide de ruches sur le site est souhaitable
- Des précisions ont été demandées quant aux budgets associés à l'aménagement des zones motrices. Les budgets associés aux travaux visant le ruisseau Moreau et à l'installation de trois belvédères seront tirés à même le budget du Plan directeur d'aménagement des lots vacants
- L'arrimage avec les autres interventions et projets prévus dans le secteur avec le concept de la zone motrice devra être planifié
- Une stratégie de signalétique pourrait accompagner la requalification des lots vacants
- La mobilisation de bénévoles reste un enjeu important qu'il faudra solutionner dans le cadre des travaux du comité
- La possibilité de permettre des projets d'occupation éphémère portés par la communauté devrait être étudiée
- La rue Saint-Louis devrait faire l'objet d'un traitement distinctif pour assurer la sécurité des déplacements à l'échelle du site
- Certain.e.s membres du comité ont mentionné leur déception relative à la coupe d'arbres matures qui est nécessaire à la réalisation des travaux en rive du ruisseau Moreau
- La plantation de végétaux indigènes et la régénération des sols devraient être prioritaires
- Les aménagements prévus le long du ruisseau Moreau devront être conviviaux (éviter les clôtures frost)

Plan concept de la zone
motrice de Pointe-Gatineau
Ville de Gatineau, 2022

Comité de travail #1 —

Faits saillants

Échange sur le concours de sculpture pour la zone motrice de Pointe-Gatineau

Les participant.e.s ont été invité.e.s à se prononcer sur l'idée du concours de sculpture pour la zone motrice de Pointe-Gatineau. Trois options ont été présentées : un élément vertical, un élément sculptural et un élément ludique.

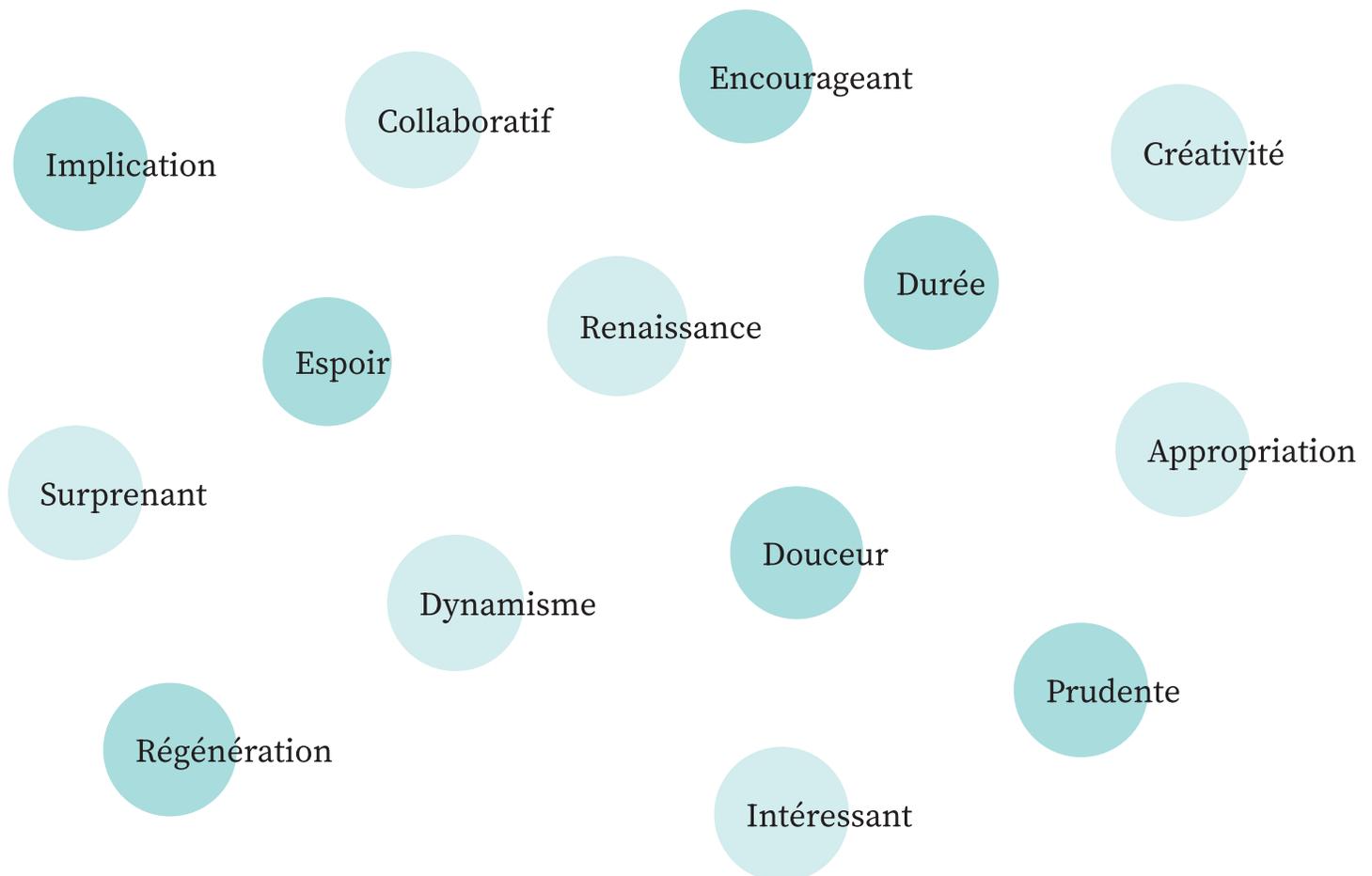
Scénario préférentiel			
Vertical	Sculptural	Ludique	Neutre
1	4	7	6

Intérêt à participer au comité de sélection de l'oeuvre				
	Oui	Non	N/A	Note
Participant.e.s #1	X			Intéressé.e, mais affirme que d'autres seraient plus compétent.e.s
Participant.e.s #2	X			Intéressé.e mais prêt.e à ce que d'autres le fasse
Participant.e.s #3	X			
Participant.e.s #4	X			Impliquer la communauté locale dans le cadre d'un événement
Participant.e.s #5		X		
Participant.e.s #6	X			Seconde l'idée d'organiser un événement pour sonder la communauté locale
Participant.e.s #7		X		
Participant.e.s #8	X			
Participant.e.s #9			X	
Participant.e.s #10	X			
Participant.e.s #11	X			Importance d'inclure la communauté locale dans le choix de l'oeuvre
Participant.e.s #12			X	
Participant.e.s #13			X	Importance d'inclure la communauté locale dans le choix de l'oeuvre
Participant.e.s #14			X	

Comité de travail #1 — Faits saillants

Activité de clôture

En guise d'activité de clôture, les participant.e.s ont été invité.e.s à partager au groupe un mot qui exprime leur perception de la démarche au terme de cette première rencontre. Voici les résultats de l'exercice :



Questionnaire en ligne

Questionnaire en ligne

Du 20 avril au 4 mai 2022 en ligne

Nbr de personnes invitées à répondre : 18

Nbr de répondant.e.s : 14

Objectifs du questionnaire

- Obtenir une rétroaction plus approfondie des membres du comité de travail sur les plans concept des zones motrices du Lac Beauchamp et de Pointe-Gatineau
 - Questionner les membres du comité de travail sur le plan de travail et les conditions de succès de la démarche
-

Structure du questionnaire

1. Plan concept de la zone motrice du Lac Beauchamp
2. Plan concept de la zone motrice de Pointe-Gatineau

Questionnaire en ligne — Faits saillants

Plan concept de la zone motrice du Lac Beauchamp

De façon générale, la présentation du plan concept de la zone motrice du Lac Beauchamp a été très bien reçue par les membres du comité de travail. Au niveau de l'appréciation générale, plus de la moitié des répondant.e.s (57 %) ont indiqué être satisfait.e.s du concept proposé.

Autres commentaires

Les principaux commentaires émis dans le cadre du questionnaire sont les suivants :

- Assurer un arrimage entre les aménagements prévus, le terrain de balle et le parc Sanscartier
- Tenir compte de la protection des habitats fauniques (notamment ceux de la rainette faux-grillon) dans la planification et la mise en oeuvre des aménagements
- Maximiser la plantation d'arbres pour lutter contre les effets d'îlots de chaleur, notamment aux alentours des espaces de jeu
- Envisager l'installation d'un frigo partagé
- Sonder la communauté quant aux concepts proposés
- Créer des liens avec les initiatives déjà envisagées par les citoyen.ne.s et organismes du secteur

79% satisfait.e.s ou très satisfait.e.s

Secteur naturel
Incluant un reboisement, des prés fleuris, des sentiers, des cabanes d'oiseaux...

79% satisfait.e.s ou très satisfait.e.s

Secteur nourricier
Incluant des sentiers, un verger, des jardins communautaires...

50% satisfait.e.s ou très satisfait.e.s

Secteur rassembleur
Incluant la fermeture partielle de la rue Glaude afin de permettre des activités polyvalentes

71% satisfait.e.s ou très satisfait.e.s

Structures métalliques
visant à créer un rappel des maisons qui s'y trouvaient autrefois

79% satisfait.e.s ou très satisfait.e.s

Le Quartier
Un espace d'information sur l'histoire et le développement du quartier

64% satisfait.e.s ou très satisfait.e.s

La méditation
Un espace dédié à la relaxation et la méditation

86% satisfait.e.s ou très satisfait.e.s

L'observatoire
Un espace dédié à l'observation de la faune et la flore

71% satisfait.e.s ou très satisfait.e.s

Le jeu
Une placette incluant une aire de jeux pour les enfants

71% satisfait.e.s ou très satisfait.e.s

Le jardin
Un espace couvert dédié au jardinage et aux échanges entre voisin.e.s

Questionnaire en ligne — Faits saillants

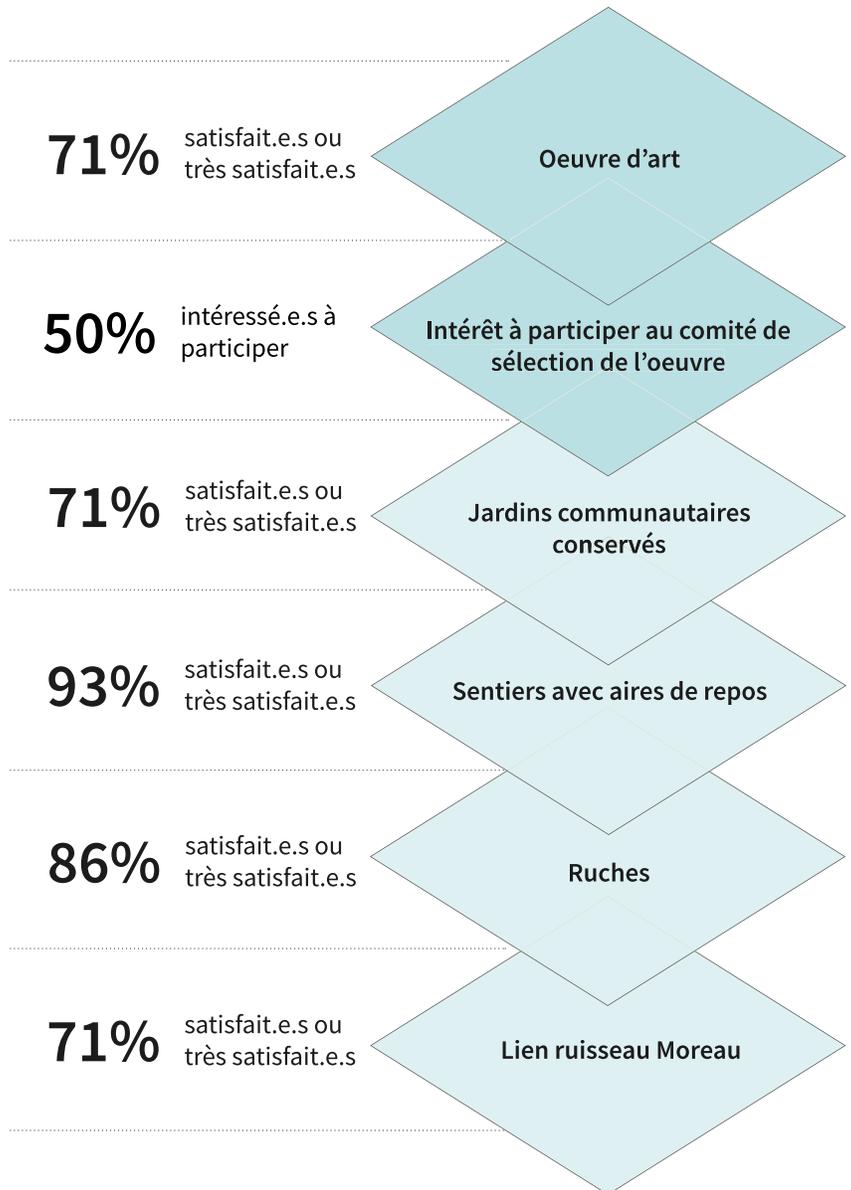
Plan concept de la zone motrice de Pointe-Gatineau

De façon générale, la présentation du plan concept de la zone motrice de Pointe-Gatineau a été assez bien reçue par les membres du comité de travail. Au niveau de l'appréciation générale, 86% des 14 répondant.e.s ont indiqué être satisfait.e.s ou très satisfait.e.s du concept proposé.

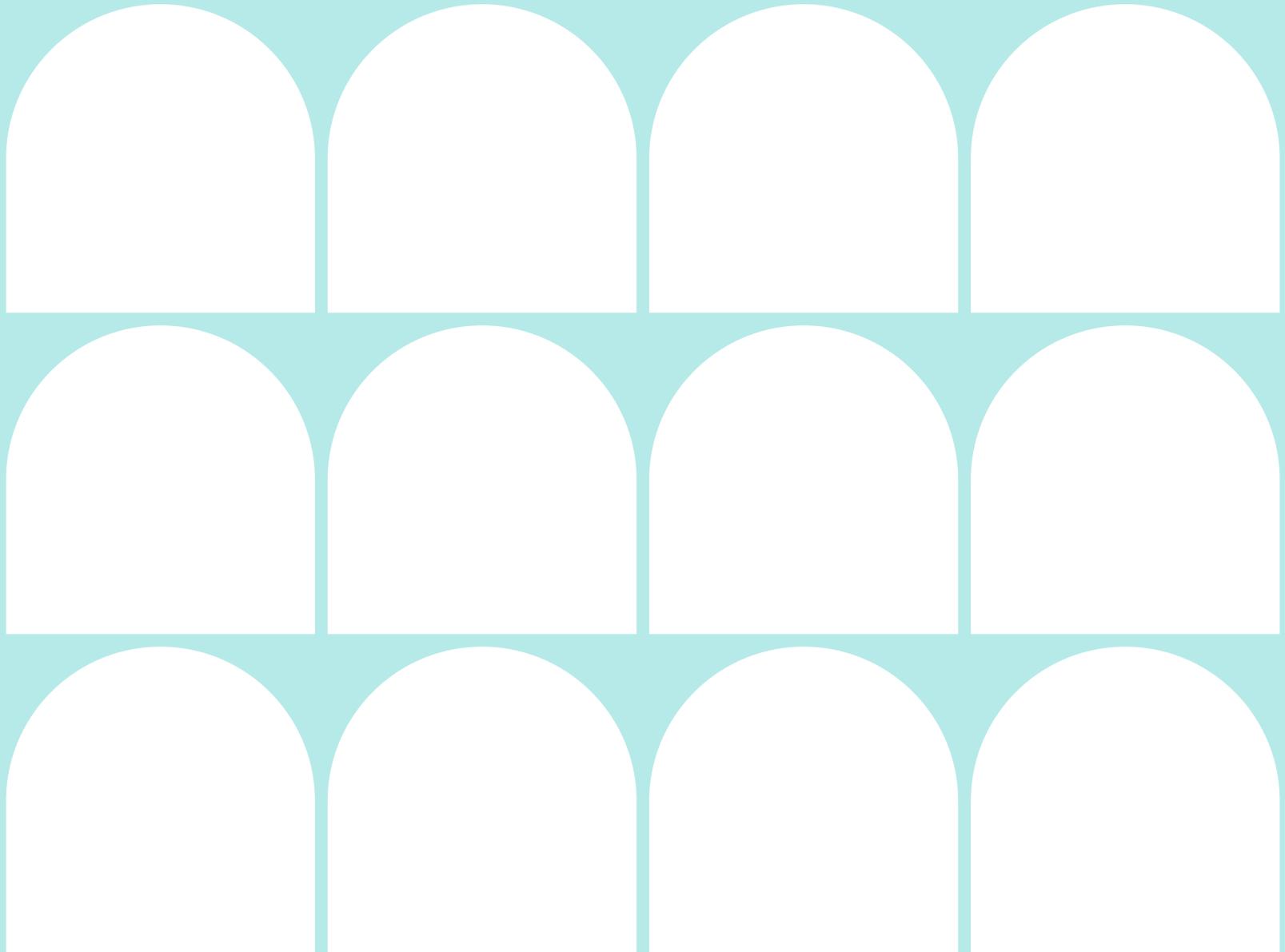
Synthèse de la plénière

Les principaux commentaires émis dans le cadre de la période de plénière sont les suivants :

- Maximiser l'implantation d'infrastructures vertes dans la portion est
- Planter des végétaux indigènes pour attirer les oiseaux et ajouter des panneaux d'information sur la faune et la flore locale
- Assurer une connexion entre les rues Jacques-Cartier et Saint-Louis via la rue René
- Consulter la communauté locale, notamment pour l'oeuvre d'art
- Autoriser rapidement l'installation de ruches
- Installer des boîtes aux lettres sur certains arbres ou encore des marqueurs qui rappellent le niveau de l'eau au moment des inondations
- Conserver le maximum d'arbres



Comité de travail #2



Comité de travail #2

Mercredi 7 septembre 2022, de 9h00 à 12h00 au Centre sportif de Gatineau

Nbr de personnes invitées : 22

Nbr de participant.e.s : 8

Objectifs de la rencontre

- Mettre en commun les expériences et les apprentissages (succès, enjeux, points de tension et pistes de solution)
- Alimenter le contenu du guide de mise en oeuvre et se doter d'une approche commune pour la prise en charge collective et l'aménagement des terrains vacants
- Tracer les contours du cheminement critique des projets (processus d'approbation et d'accompagnement des projets)

Structure de la rencontre

1. Introduction
2. Retour sur la rencontre #1 du comité de travail
3. Rappel des résultats attendus au terme de la démarche
4. Présentation des faits saillants du questionnaire en ligne
5. Bloc de travail 1 : Présentation du projet du Jardin de Mme Lafleur et réflexion collective
6. Bloc de travail 2 : Identification des parties prenantes
7. Précisions sur le cadre réglementaire
8. Prochaines étapes
9. Activité de clôture

Comité de travail #2 — Retour en images



Comité de travail #2 — Faits saillants

Bloc de travail 1 : Présentation du projet du Jardin de Mme Lafleur et réflexion collective

Le bloc de travail 1 consistait en une réflexion collective sur les grandes étapes de mise en œuvre et d'opérationnalisation d'un projet d'aménagement de terrain vacant sur la base d'un cas d'étude (dans ce cas-ci, le Jardin de madame Lafleur).

Phase de planification

- « *Le point de départ, c'est la mobilisation* »
- La pandémie a affaibli la mobilisation citoyenne amorcée en 2019
- L'identification des porteur.euse.s de projet dès le départ sera de mise
- L'identification des besoins avec la communauté devra se faire en amont du lancement des projets
- La stratégie à prioriser est celle des "petits pas", il faut procéder étape par étape et miser sur des petites interventions ayant un fort potentiel d'impact
- L'accès aux expertises de la Ville serait pertinent pour assurer la faisabilité des projets
- L'éphémère doit être vu comme une plateforme d'expérimentation, cela permet d'apprendre des expériences réalisées et de mettre en lumière les bons et les moins bons coups
- Les exigences en matière de normes de construction et de sécurité devront être bien expliquées
- Les différents projets qui se matérialiseront dans les mêmes secteurs gagneront à s'arrimer les uns aux autres
- Les modalités d'entretien devraient être planifiées en amont du lancement du projet
- La simplification des processus d'approbation permettra une réponse rapide à la problématique des terrains vacants

Phase de mise en oeuvre

- La mise en place de canaux de communication clairs et l'identification de personnes-ressources au sein de l'administration municipale permettront d'éviter les échanges "ping pong" entre la communauté et la Ville
- Les modalités de gouvernance pourront se préciser progressivement, mais l'accès à des expertises de la Ville demeure une des priorités
- La communauté doit pouvoir d'intégrer dans les démarches de la Ville, sans pour autant porter la "lourdeur" des processus administratifs
- Le processus développé devra être réfléchi de sorte à éviter les retards qui peuvent ultimement entraîner la perte de financement externe
- Le nombre de demandes citoyennes est très élevé, il faudra donc s'assurer de bien baliser la structure de gouvernance afin d'optimiser les ressources et d'offrir les conditions gagnantes à tout le monde
- Les messages devront être bien communiqués auprès de la communauté afin de susciter leur adhésion
- Les normes de construction, d'entretien et de sécurité devront être clarifiées puisque ces éléments peuvent compliquer la réalisation des projets
- La mobilisation de la communauté passe par la création de moments de rassemblement (activités, événements, etc.)
- Le fait de miser sur des projets de différentes envergures (petits et grands projets)
- L'ensemble des étapes doivent être célébrées si nous souhaitons conserver l'implication de la communauté à plus long terme

Comité de travail #2 — Faits saillants

Bloc de travail 2 : Identification des parties prenantes

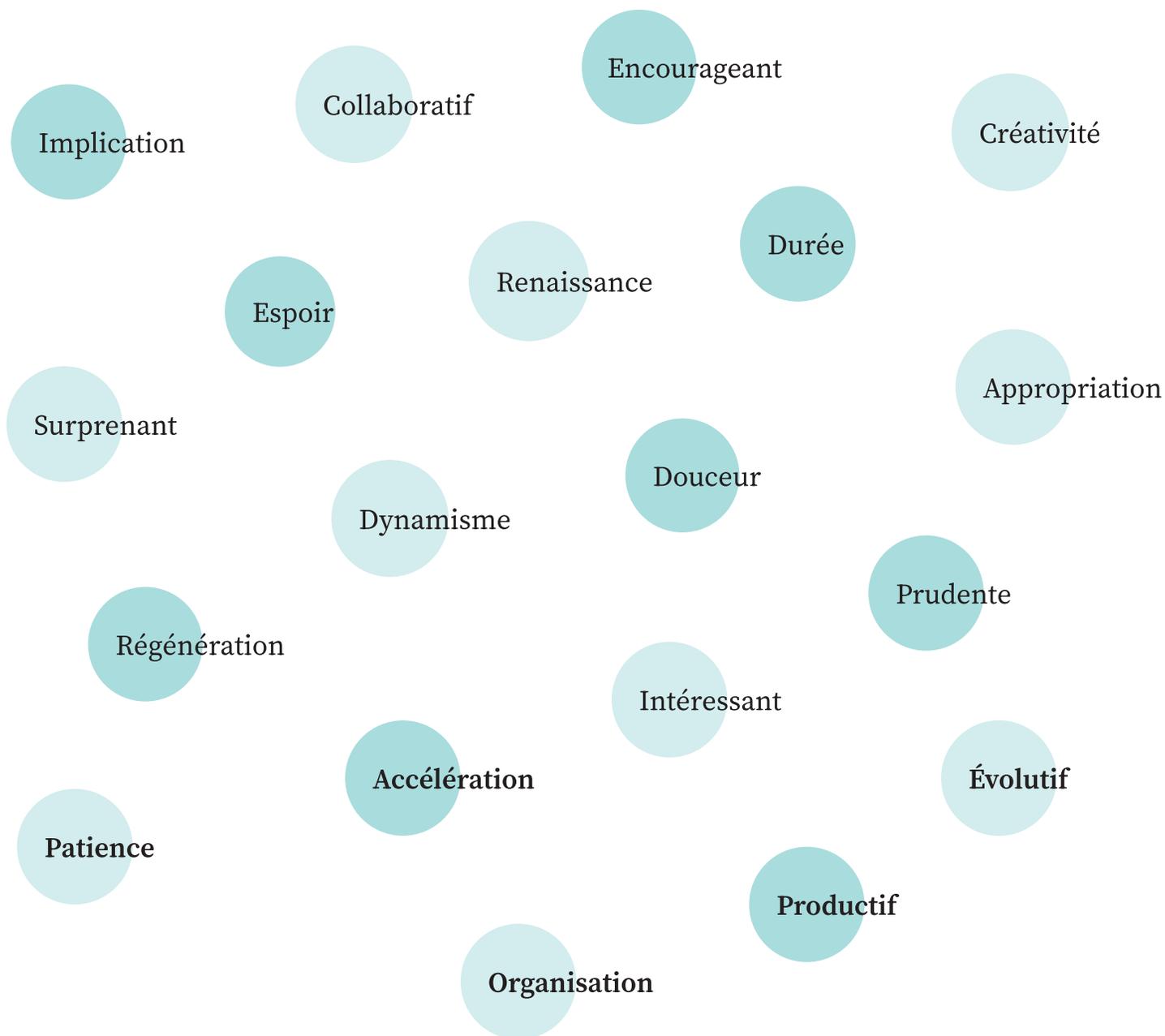
Dans le cadre du deuxième bloc de travail, les membres du comité ont été invité.e.s à lister les divers acteurs pouvant être mobilisés de près ou de loin dans la conception et la réalisation de projets d'aménagement de terrains vacants. En dressant un portrait d'ensemble, il a été possible d'identifier les expertises et les ressources manquantes pour accompagner les projets d'aménagement de terrains vacants.



Comité de travail #2 — Faits saillants

Activité de clôture

En guise d'activité de clôture, les participant.e.s ont été invité.e.s à bonifier la liste de mot énumérée dans le cadre du comité de travail #1. Voici les résultats de l'exercice :



Comité de travail #3

Comité de travail #3

Lundi 28 novembre 2022, de 9h30 à 12h30 en visioconférence

Nbr de personnes invitées : 25

Nbr de participant.e.s : 12

Objectifs de la rencontre

- Présenter la version préliminaire du guide de mise en oeuvre et obtenir une rétroaction de la part des membres du comité de travail
- Définir les grandes lignes du cheminement des projets en tenant compte des contraintes auxquelles sont confrontés les porteur.euse.s de projets et les services municipaux
- Valider des orientations précises qui découlent des constats soulevés dans le cadre des rencontres précédentes du comité de travail

Structure de la rencontre

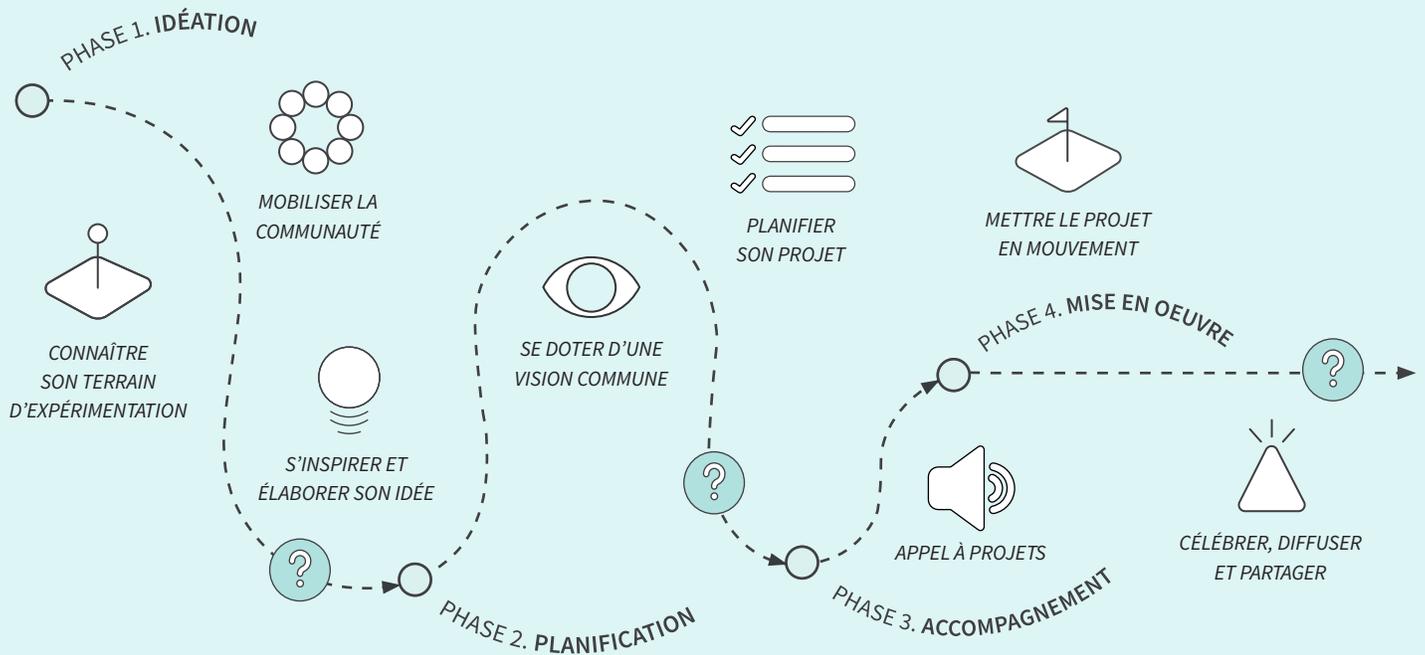
1. Introduction
2. Retour sur la rencontre #2 du comité de travail
3. Présentation des grandes lignes du guide de mise en oeuvre et période de plénière
4. Co-conception de processus : Mise en situation #1 (lot nourricier N2)
5. Co-conception de processus : Mise en situation #2 (lot nature B4)
6. Prochaines étapes du mandat de l'Arpent
7. Prochaines étapes pour la Ville de Gatineau
8. Activité de clôture

Comité de travail #3 —

Faits saillants

Présentation des grandes lignes du guide de mise en oeuvre

Une synthèse de la structure et des composantes du guide de mise en oeuvre fut présentée aux membres du comité. Suivant la présentation, les participant.e.s étaient invité.e.s à faire part de leurs commentaires en vue de produire une version finale du guide qui reflètera les besoins des organisations locales et des citoyen.ne.s.



Synthèse de la plénière

- « Le point de départ... et d'arrivée, c'est la mobilisation »
- Une signature visuelle uniformisée pour l'ensemble des lots vacants serait souhaitable
- L'accent devrait être mis sur l'idée d'un "panier de services" pour accompagner les porteur.euse.s de projets dans la réalisation de leur initiative
- La concertation devrait avoir une plus grande place dans le processus de mise en oeuvre
- Le rôle du comité de suivi serait de procéder à la sélection des projets en fonction de critères précis et transparents. Ce comité aura pour mission de faire respecter les orientations du Plan directeur d'aménagement des lots vacants et de s'assurer de l'acceptabilité sociale des projets
- Le volet entretien devrait faire l'objet d'une attention particulière
- De nombreux outils existent pour accompagner les organismes dans des projets de plantation (CREDDO, Horti-Cité, CEUM)
- Les sources de financement disponibles devront être bien communiquées

Comité de travail #3 —

Faits saillants

Mise en situation #1 | Lot nourricier N2

- Un organisme du secteur de Pointe-Gatineau a ciblé un lot vacant pour développer un projet de jardin collectif
- Plusieurs citoyen.ne.s ont exprimé leur intérêt à contribuer à une corvée collective annuelle, mais un manque de ressources humaines persiste pour assurer l'entretien hebdomadaire des aménagements prévus, ce qui nécessitera de trouver des solutions pour la gestion des matières résiduelles et l'arrosage
- L'organisme souhaite déposer une demande de soutien pour financer l'aménagement et l'entretien du jardin collectif tout en explorant d'autres avenues pour financer les opérations
- L'organisme prévoit aussi l'organisation d'événements à caractère social de façon ponctuelle
- Quelques citoyen.ne.s du quartier ont soulevé certaines inquiétudes quant au potentiel flânage que ce projet pourrait entraîner

Synthèse de la plénière

- La mise en commun des ressources entre les différents organismes est une bonne avenue à explorer
- La mobilisation des jeunes autour de projets rassembleurs (notamment via l'organisme TAPAJ qui soutient des individus en réinsertion) permettra de pallier à l'essoufflement et éviter le flânage
- La mobilisation se fera naturellement si le projet répond réellement à un besoin de la communauté
- La justification de l'investissement en matière de fonds publics reposera notamment sur le fait de trouver un équilibre entre les fonds octroyés et la durée de vie du projet
- La Ville devrait soutenir des organismes locaux pour assurer l'entretien des lots vacants
- Le succès d'un tel projet repose sur une programmation récurrente et l'implication de l'ensemble de la communauté

Comité de travail #3 —

Faits saillants

Mise en situation #2 | Lot nature B4

- La RUI du Vieux-Gatineau souhaite voir réaliser l'aménagement d'un réseau de sentiers sur pilotis
- Ils souhaitent que la Ville prenne en charge l'aménagement du lot et proposent en échange de s'occuper de l'animation du site
- Malgré l'enthousiasme entourant le projet, plusieurs personnes craignent que les aménagements soient sujets à du vandalisme et que le manque de ressources nécessaire à l'entretien entraîne la dégradation des aménagements
- Des maisons d'insectes seront installées, mais cela nécessite une certaine surveillance et une forme d'assurance qualité
- Ils souhaitent aussi intégrer des ruches, mais ne savent pas comment procéder
- Une fois les aménagements réalisés, des représentant.e.s d'une école primaire approche les membres de la RUI pour explorer la possibilité de tenir des classes natures sur le site

Synthèse de la plénière

- Les modalités de reddition de comptes devront être claires, énoncées à l'avance et respectueuse de la réalité des porteur.euse.s de projets (manque de ressources)
- Le fait de miser sur des photos pour la reddition de compte est une belle façon de simplifier le processus
- Les questions relatives à l'assurance responsabilité civile et la sécurité sont centrales, surtout si le site est fréquenté par des enfants
- Il est important de prendre le temps nécessaire à la planification et ne pas sauter d'étapes pour s'assurer de la faisabilité des projets
- Il importe de définir des modalités de partenariats qui sont claires et respectueuses des réalités de chaque partie prenante impliquée dans un projet
- Un mécanisme d'amélioration continue devrait être mis en place pour assurer le transfert des apprentissages
- Il serait possible d'envisager de partager certaines portions de l'entretien, notamment pour des questions d'assurance
- Un bottin de ressource a été monté par le CREDDO, ces ressources seront intégrées au répertoire des ressources qui se trouvera en annexe du guide de mise en oeuvre
- Miser sur l'animation et l'appropriation des aménagements pour lutter contre le vandalisme
- Le CREDDO souligne que son équipe est en mesure d'assumer un rôle de coordination et qu'ils sont prêts à mettre les ressources nécessaires pour accompagner le montage des projets et la concertation avec le milieu
- Les procédures à suivre pour l'obtention des différents types de permis devront être clarifiées. Ce rôle pourrait notamment relever du comité de suivi

Comité de travail #3 — Faits saillants

Activité de clôture

Au terme de la rencontre, les participant.e.s ont été invité.e.s à répondre à la question suivante :

Dans 5 ans, qu'est-ce que vous vous imaginez faire sur un terrain vacant? ...



*Participer à des activités organisées
par d'autres organismes.*

- Membre du comité de travail -



*Je souhaite qu'il y ait une multitude
de projets sur la table et pouvoir
accompagner les organismes dans le
cadre d'un processus simple.*

- Membre du comité de travail -



*À court terme, embellir les sites,
réaliser un inventaire et profiter
des espaces de détente et des jardins
communautaires.*

- Membre du comité de travail -



*Cibler et mobiliser les citoyen.ne.s et
les organismes pour qu'ils réalisent des
projets structurants.*

- Membre du comité de travail -



*Je m'intéresse particulièrement aux
lots natures et j'aimerais y faire de
l'observation.*

- Membre du comité de travail -

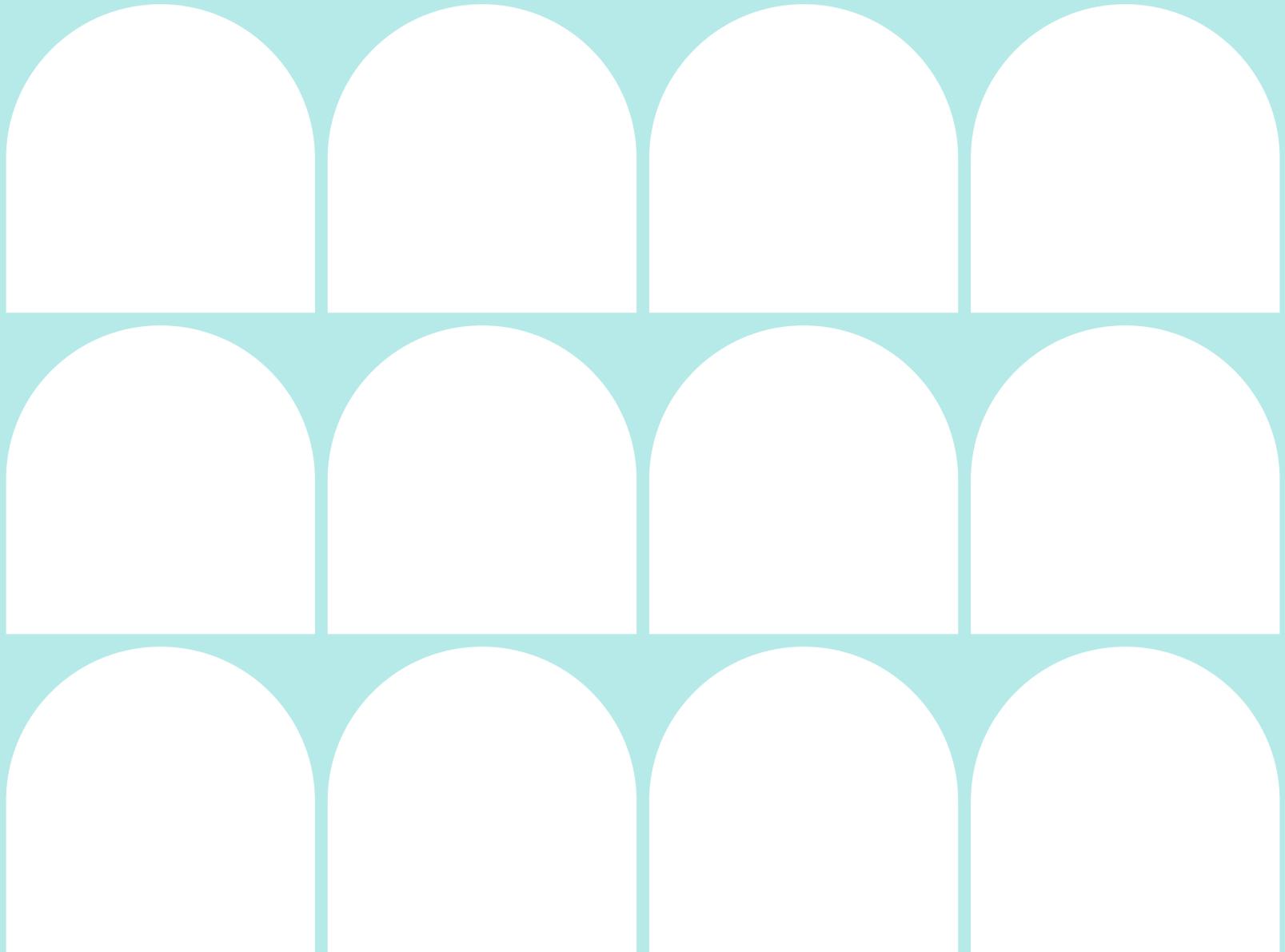


*Participer à l'embellissement de
mon quartier, jardiner et faire des
pique-nique en famille.*

- Membre du comité de travail -



Rencontre ciblée



Rencontre ciblée

Mercredi 18 janvier 2023, de 15h30 à 17h00 en visioconférence

Nbr de personnes invitées : 10

Nbr de participant.e.s : 9

Objectifs de la rencontre

- Préciser les rôles du CREDDO et d'Horti-Cité comme acteurs clés dans le cadre de la mise en oeuvre du plan d'action d'aménagement des terrains vacants
 - Identifier les possibles modalités de collaboration entre la Ville de Gatineau, le CREDDO et Horti-Cité
-

Structure de la rencontre

1. Introduction
2. Approches envisagées pour l'aménagement des lots
3. Bloc 1 : Attentes et rôle souhaité pour la suite de la démarche
4. Bloc 2 : Modalités de collaboration
5. Clôture de la rencontre

Rencontre ciblée avec le CREDDO et Horti-cité — Faits saillants

Rôle souhaité au sein de la démarche

Implication du CREDDO :

- Faire le lien entre les nombreuses collaborations développées dans le cadre du projet Vivre en Vert
- Mettre à profit les multiples expertises dont l'organisme dispose (notamment en architecture de paysage)
- Prise en charge des communications, de la recherche de financement et du lobbying politique

Implication d'Horti-Cité :

- Mettre à profit leur expertise en agriculture urbaine, notamment pour les volets construction et entretien
- Prise en charge de la conception de certains lots, offrir une aide à la construction, animer les sites et contribuer aux réflexions sur les arbres fruitiers
- Assurer la gestion des projets de plus grande envergure



Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais

*Coordination, communications,
recherche de financement*



Horti-Cité

*Agriculture urbaine,
aménagement et entretien*

Modalités de collaboration

Synthèse des échanges

- Un financement à la hauteur des ambitions du projet devra être prévu
- La recherche de financement externe complémentaire aux budgets de la Ville serait une bonne avenue à explorer
- La définition des rôles et des responsabilités des différentes parties prenantes devra être bien définie en amont de l'élaboration des projets
- Les phases de réalisation d'un projet devront être clarifiées et définies conjointement avec les organismes impliqués
- L'implication de la communauté devra être au coeur des préoccupations, notamment en ce qui concerne les projets de plantation de plus grande envergure
- Les informations concernant ce qu'il est possible d'implanter sur les lots vacants ainsi que les différents types d'autorisations nécessaires devront être partagées

Comité de travail #4

Comité de travail #4

Vendredi 10 février 2023, de 9h00 à 12h00 en visioconférence

Nbr de personnes invitées : 26

Nbr de participant.e.s : 14

Objectifs de la rencontre

- Faire un retour sur la genèse de la démarche d'élaboration du PDA des terrains vacants et effectuer un survol de l'ensemble des étapes franchies à ce jour dans le cadre du comité de travail
 - Dresser un bilan des grands constats issus des rencontres du comité de travail
 - Présenter une synthèse du plan d'action et des approches retenues
-

Structure de la rencontre

1. Introduction
2. Grands constats issus des rencontres précédentes du comité de travail
3. Retour sur la genèse de la démarche
4. Plan d'action du PDA des lots vacants et approches retenues
5. Prochaines étapes

Comité de travail #4 —

Faits saillants

Plan d'action du PDA des lots vacants et approches retenues

Synthèse de la plénière

Q1 : Les budgets ne semblent pas proportionnels au nombre de propriétés touchées, est-il possible d'avoir des précisions à ce sujet?

- Les investissements sont proportionnels au nombre de terrains touchés, aux souhaits exprimés par la communauté et les organismes, de même qu'en réponse aux aménagements proposés.

Q2 : Plusieurs d'entre nous souhaitent voir des interventions se matérialiser rapidement. Est-ce que des interventions seront réalisées en 2023?

- Oui, le secteur de Pointe-Gatineau est ciblé pour de la plantation d'arbres, l'installation de ruches, l'aménagement des terrains adjacents au ruisseau Moreau, etc.

Q3 : Est-ce possible de préciser la différence entre le bureau des élu.e.s et des relations avec le milieu et le bureau des relations avec les élu.e.s et le milieu?

- Il s'agit du même bureau, le bureau de relation avec les élu.e.s et le milieu a été récemment créé dans le cadre d'une restructuration

Q4 : Est-ce que les organismes pourront faire de la plantation d'arbres?

- La Ville entend garder la vision concertée de la plantation d'arbres par l'entremise du comité de suivi. Les organismes pourront donc collaborer aux projets de plantation.

Q5 : Certains montants présentés dans le plan d'action sont rattachés à des budgets existants de la Ville, comment comptez-vous procéder?

- Il y a des contrats de la Ville qui seront utilisés pour des projets de reboisement. Pour les plantations plus ponctuelles, la Ville souhaite établir des partenariats au travers de l'appel de projets annuel ou faire le lien avec des organismes du milieu pour identifier des projets de plantation.

Q6 : Pour le volet 3, est-ce que la Ville compte bonifier le financement?

- Effectivement, la Ville pourrait bonifier le financement, notamment via le programme Oasis porté par le Service de la transition écologique.

Q7 : Vous faites référence à la zone motrice de Touraine, est-ce possible d'avoir des précisions à ce sujet?

- C'est une nouveauté qui a récemment été intégrée au plan d'action et qui émane de la volonté de la communauté et des élu.e.s.

Q8 : Comment va-t-on choisir les espèces de végétaux pour les projets de reboisement?

- La Ville est sensible à la question des espèces indigènes et ces considérations seront prises en compte dans la mise en oeuvre du plan d'action.

Q9 : Le plan d'action semble principalement se concentrer sur les zones motrices. Qu'en est-il des lots interstitiels?

- Les lots interstitiels peuvent faire l'objet de projets communautaires, toutefois nous priorisons les interventions sur les zones motrices dans une optique de saine gestion.
- Une analyse est en cours pour voir quelles sont les possibilités d'occupation ou d'acquisition de parcelles ou totalité de lots pour des fins similaires par des particuliers.

Comité de travail #4 — Faits saillants

Activité de clôture

Au terme de la rencontre, les participant.e.s ont été invité.e.s à partager leur appréciation générale de la démarche...



La finalité donne du sens à toutes les rencontres de travail, très content.e du processus.

- Membre du comité de travail -



Beau projet, stimule l'imaginaire sur ce qui est possible de faire dans le quartier.

- Membre du comité de travail -



Il y a une convergence entre ces projets et la stratégie de biodiversité de la Ville.

- Membre du comité de travail -



Parfois, je ne savais pas trop où on s'en allait, mais la finalité est claire.

- Membre du comité de travail -



C'est très concret, ça émerge enfin! Il reste du travail à faire pour que les citoyen.ne.s puissent s'appropriier la démarche.

- Membre du comité de travail -



Je trouve que la démarche était difficile d'accès pour les citoyen.ne.s, une plus grande vulgarisation des concept aurait été appréciée.

- Membre du comité de travail -



Bravo! Ça reste encore théorique, j'ai hâte de voir la première expérience se concrétiser.

- Membre du comité de travail -



Bravo, beaucoup de travail réalisé!

- Membre du comité de travail



Comité de travail #4 — Faits saillants

Activité de clôture (suite)

Au terme de la rencontre, les participant.e.s ont été invité.e.s à partager leur appréciation générale de la démarche...



*La complexité des termes et des processus,
la longueur de la démarche (1 an c'est long),
attention à ne pas perdre le momentum.*

J'ai bien hâte de voir la suite!

- Membre du comité de travail -



*Je suis reconnaissant.e de la participation de tout
le monde ce matin. La patience nous mènera à la
durabilité de la démarche.*

- Membre du comité de travail -



*Très belle synthèse, ça nous permettra de valoriser
le plan directeur et d'assurer son appropriation
par les communautés.*

- Membre du comité de travail -



*J'apprécie l'idée d'avoir un canal unique pour mener
des projets en collaboration avec la Ville. Il sera
important de simplifier le vocabulaire et les acronymes
et d'être inclusifs dans les horaires de consultation.*

- Membre du comité de travail -



*J'ai hâte de pouvoir suivre les
projets et de pouvoir développer
facilement des initiatives avec la
communauté.*

- Membre du comité de travail -



Recommandations et limites de la démarche

Recommandations

- Mettre à contribution du milieu local : les membres du comité de travail recommandent d'arrimer les projets à leur secteur d'insertion, tant au niveau des aménagements prévus qu'au niveau du lien avec les organismes locaux, d'adopter une posture de co-création dans les projets en vue de répondre aux besoins de la communauté et d'intégrer des dispositifs d'appropriation collective (ex. : parcours actifs, réfrigérateur communautaire, ruches et nichoirs).
- Mettre en place un comité de suivi et définir son rôle : les membres du comité de travail souhaitent que la sélection des projets soit réalisée en fonction de critères établis et transparents, que l'accompagnement des porteur.euse.s de projets permettent de faciliter les procédures administratives (ex. demande de permis) et que le comité de suivi soit chargé de mettre en place des mécanismes d'amélioration continue et de transfert d'apprentissages (ex. communauté de pratique).
- Reconnaître caractère expérimental des projets : les membres du comité de travail suggèrent que les expertises de la Ville soient mises à profit dans les projets, que les processus de gouvernance soient adaptés à la capacité des acteur.trice.s impliqué.e.s (ex. reddition de comptes) et qu'un soutien financier soit offert aux organismes impliqués en fonction de la longévité des projets et des retombées envisagées au sein des communautés.

Limites de la démarche

- Le contexte post-pandémique a grandement impacté les organismes du milieu, ce qui a pu complexifier la mobilisation des parties prenantes
- La durée de la démarche, couplée au temps écoulé entre les rencontres #1 et #2 du comité de travail ont pu contribuer à l'essoufflement de la mobilisation et a nécessité des mises à jour constantes avec les membres du comité afin de garder un fil conducteur
- Le vocabulaire employé au cours de la démarche était parfois trop technique, ce qui freine l'appropriation des concepts abordés par les parties prenantes impliquées
- Le cheminement de la démarche globale ainsi que les objectifs ciblés pour chaque rencontre du comité de travail n'étaient pas toujours clarifiés à l'avance, ce qui a généré une certaine confusion quant aux résultats attendus



Dossier réalisé par l'Arpent, 2023

Équipe de projet

Laurent Gauthier, chargé de projet

Charlotte Montfils-Ratelle (OUQ), binôme

Florence Clermont (OUQ), membre de soutien

Comité de travail

Félix-Marie Affa'a, administrateur, Club des ornithologistes de l'Outaouais

Pauline Bouchard, directrice générale, Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau

Vincent Bouhéret, vice-président, Apicentris et membre de l'ACPG

Benoît Delage, directeur général, CREDDO

Hélène Desgranges, directrice générale, Table de développement social de la Basse-Lièvre

Fabien Despeyroux, codirecteur général Affaires, Horti-Cité

Mike Duggan, conseiller municipal, District électoral de Pointe-Gatineau

Virginie Gauthier, coordonnatrice, RUI du Vieux-Gatineau

Marie-Hélène Gélinas, directrice générale, CVQ du Vieux-Gatineau

Myriam Gemme, chargée de projets en adaptation aux changements climatiques, CREDDO

Denis Girouard, conseiller municipal, District électoral du Lac-Beauchamp

Louis-Philippe Filion, Regroupement citoyen du CRIC

François Lambert, citoyen et co-leader du chantier Environnement et aménagement de la RUI du Vieux-Gatineau

Tiffany-Lee Norris Parent, conseillère municipale de Tourraine

Suzie Perreault, citoyenne et membre de l'ACPG

Annie Scantland, directrice générale, Communauté Gatineau Ouest

Expert.e.s -- Comité interservice

Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

Service des infrastructures et des projets

Service de la transition écologique

Service des travaux publics

Service d'urbanisme et du développement durable

Service des arts, culture et lettres

Ville de Gatineau

Magdalena Dudek, directrice territoriale adjointe des Centres de services de Gatineau, Buckingham et Masson-Angers

Pascal Thivierge, chargé de projet en participation publique, Service de l'interaction citoyenne